

Réunion Conseil Départemental du samedi 16 octobre 2021

Membres CA

Présents : Mesdames : Berthet, Duport.

Messieurs : Gazelle, Mathieu, Nioche.

Excusés : Madame : Dupuis.

Messieurs : Bertoldi, Boussouar, Diederichs, Guidoni, Lambert, Lecomte, Mourot, Regnault.

Délégations

Présentes : Bois d'Oingt, Bron, Condrieu, Limonest, Lyon 3, Lyon 4, Lyon 7, Meyzieu, Oullins, Rillieux, Tarare, Vaugneray, Villefranche sur Saône, Villeurbanne Nord, Villeurbanne Sud.

Excusées : Beaujeu, Belleville, Caluire, Givors, Irigny, L'Arbresle, Lyon 1, Lyon 2, Lyon 6, Lyon 8, Lyon 9, Monsols, Neuville, St Priest, St Symphorien sur Coise, ST Foy L'Argentière, Vénissieux,

5 membres du CA sur 14 et 16 membres représentant 15 délégations en présents sur 32 délégations.

Approbation du compte-rendu du CD du 4 septembre 2021

Le compte-rendu est adopté à la majorité

2 abstentions.

Trésorerie :

Voir documents remis.

Approbation des comptes à l'unanimité.

Formation :

Une formation initiale aura lieu à l'Union le 20 novembre 2021 de 9 h00 à 13h00 au siège de l'Union.

Une autre formation est prévue au printemps 2022.

Ecoles fleuries :

Une remise de prix (2020) aura lieu le 21 octobre à l'école Maternelle d'Ancy, aux écoles maternelles Radisson et Voltaire de Tarare.

Une remise des prix (2020) à l'école Diderot de Lyon 5 aura lieu après les vacances de la Toussaint.

La réunion du jury pour le concours 2021 aura lieu le 10 novembre.

Il sera nécessaire de nommer un nouveau ou nouvelle Président en remplacement de Mme Egéa qui a succédé très peu de temps à Madame Quillon.

Informations Départementales :

Mme Berthet et Messieurs Mathieu, Nioche et Gazelle ont rencontré le DASEN M Carrière le jeudi 14 octobre 2021 (compte-rendu joint)

Le président de l'OCCE du Rhône, présent à notre congrès, nous a remis un chèque de 500euros pour les écoles fleuries.

Le mercredi 20 octobre à 11h00 aura lieu un moment de convivialité avec M Charlot pour son départ à la retraite.

Le congrès s'est bien déroulé.

La table ronde de l'après-midi a été d'une très grande réussite.

La Fédération remettra les timbres et les cartes au congrès fédéral qui aura lieu le 20 novembre, ce qui nous obligera à vous les transmettre par courrier ce qui engendrera des frais pour l'Union.

L'Union est représentée aux obsèques de Monsieur Deville par Monsieur Mourot.

Relations avec la Fédération :

Suite au rejet de la candidature de Mme Berthet mandatée par décision de notre conseil d'administration le 1^{er} juillet 2021, Madame Berthet a adressé un courrier au conseil fédéral afin de connaître plus en détail les mentions sur le non-respect des statuts de notre Union, comme mentionné dans le courrier de la Fédération à l'appui du rejet de sa candidature

Le conseil d'administration du 10 octobre 2021 vote à l'unanimité des membres présents deux décisions :

- l'envoi d'une lettre à la Fédération pour connaître en détail les arguments à l'appui du refus de la candidature de notre représentante, compte tenu du fait que sur un plan statutaire rien n'empêche cette candidature.
- l'envoi avec les autres unions d'un courrier commun à la Fédération avec copie à la DGESCO.

Les documents remis au congrès seront mis sur le site.

Congrès départemental

Merci à l'équipe de Tarare pour la parfaite organisation de ce congrès.

Les retours sur la table ronde de l'après-midi qui avait pour thème : « l'école d'aujourd'hui et l'école de demain » sont plus que positifs. Participait en tant qu'invité le Président de l'Union de l'Isère, M Ancillon. La méthode participative, développée par Madame B Berthet avec des post it recueillant les mots significatifs de chacun sur l'école d'aujourd'hui et de demain fut appréciée. La synthèse fait l'objet de deux nuages de mots qui seront mis avec le compte rendu sur le site de l'Union du Rhône ;

Le congrès départemental 2022 est prévu à Vénissieux.

Echange :

Le PEDT de la ville de Lyon est en cours de refonte d'ici la fin de l'année.

Mme Berthet a participé aux ateliers.

Le Président
J.P Mathieu

Le Président Délégué
J.Y Nioche

Le Secrétaire Général
D. Gazelle